

Article 3 de l'arrêté du 7 avril 2021 fixant les modalités de réalisation des travaux sous tension sur les installations électriques basse tension et les références des normes applicables en la matière

Date de mise à jour : 13 Juillet 2023

Notre analyse

Cet article précise les cas où des opérations d'ordre électrique de courte durée sont considérées comme des opérations sur les installations électriques dans le domaine basse tension, c'est-à-dire, des "interventions".

Il s'agit des opérations d'ordre électrique de courte durée :

- effectuées sur des circuits électriques dont les caractéristiques physiques répondent à des exigences de tension, de section des conducteurs, de protection contre les courts-circuits définies de manière à supprimer ou limiter les risques électriques ;
- effectuées sur les accumulateurs et les batteries d'accumulateurs lorsque :

1° la connexion et la déconnexion est réalisée sur un circuit ouvert (hors charge).

2° la manutention des batteries est réalisée uniquement bornes protégées contre les contacts directs.

Article 3 de l'arrêté du 7 avril 2021 fixant les modalités de réalisation des travaux sous tension sur les installations électriques basse tension et les références des normes applicables en la matière

Lorsque la tension et le courant sont nuls et inférieurs ou égaux aux niveaux fixés à l'article 1er, sont regardées comme des interventions au sens du 2° de l'article R. 4544-2 du code du travail, les opérations d'ordre électrique de courte durée, effectuées sur des circuits électriques dont les caractéristiques physiques répondent à des exigences de tension, de section des conducteurs, de protection contre les courts-circuits définies de manière à supprimer ou limiter les risques électriques.

Sont également regardées comme des interventions, les opérations d'ordre électrique de courte durée effectuées sur les accumulateurs et les batteries d'accumulateurs lorsque :

1° La connexion et la déconnexion est réalisée sur un circuit ouvert (hors charge).

2° La manutention des batteries est réalisée uniquement bornes protégées contre les contacts directs.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Que doit prévoir
l'employeur pour les
interventions élémentaires
sur une installation
électrique en basse tension
?

Cliquez ici pour accéder à cet outil